

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Creil, 22 juin 2026

Canicule : la Ville de Creil prolonge la fermeture de ses écoles et crèches collectives jusqu'à la fin de la semaine

Face à la poursuite de l'épisode de fortes chaleurs annoncées pour les prochains jours, le Maire de Creil a décidé de prolonger la fermeture des écoles maternelles et élémentaires, des crèches collectives et des services périscolaires de la ville jusqu'à la fin de la semaine.

Cette décision a été prise afin de garantir la sécurité et la santé des enfants, des personnels de l'Éducation nationale et des agents municipaux, alors que les températures attendues restent particulièrement élevées.

Consciente des difficultés que cette situation peut engendrer pour les familles, la Ville maintiendra un service minimum d'accueil toute la semaine dans les écoles D. Mitterrand, Du Bellay, La Fontaine, L. Michel ainsi qu'au centre Leclere.

Les écoles assurant ce service minimum d'accueil feront l'objet d'une vigilance renforcée tout au long de la semaine. Les services municipaux sont mobilisés pour y garantir les meilleures conditions d'accueil possibles et en faire de véritables îlots de fraîcheur.

Cet épisode rappelle également les défis croissants auxquels les communes sont confrontées face au dérèglement climatique. Les collectivités locales sont en première ligne pour protéger la population, accompagner les personnes les plus vulnérables et adapter leurs équipements, alors même que les moyens financiers qui leur sont consacrés demeurent insuffisants au regard des enjeux.

Il est désormais impératif que l'État alloue des ressources supplémentaires aux communes, tant pour faire face aux situations d'urgence que pour engager les travaux de rénovation et d'adaptation indispensables à long terme. Alors que les épisodes de chaleur extrême se multiplient, la protection des enfants, des personnes âgées et des publics fragiles doit constituer une priorité nationale. Le Gouvernement doit être à la hauteur de cet enjeu.

Malgré ce contexte, la Ville de Creil prendra ses responsabilités ainsi que toutes les mesures nécessaires pour protéger les habitants et assurer la continuité du service public.

Contact presse :

Cabinet du Maire – Tél. : 03 44 29 50 51 / 06 42 25 14 58 – Email : cabinet.du.maire@mairie-creil.fr
Service communication – Tél. : 03 44 29 50 60 – Email : communication@mairie-creil.fr